



CONSEIL DE QUARTIER no 1

Secteur Lac Blouin – Centre-ville

COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville, tenue jeudi le 25 octobre 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

PRÉSENCES

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier
M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier
M. Marc Gingras, conseiller de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS

M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
M. Carl Lacharité, conseiller de quartier

INVITÉS

Mme Caroline Lapointe, coordonnatrice locale de services de proximité, Sûreté du Québec

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 3 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 07. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Marc Gingras, appuyé de M. Marc Trépanier, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-10-01

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 juin 2023

Le président fait une lecture rapide du procès-verbal tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé de Mme Josée Béliveau, de l'adopter avec la correction demandée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-10-02

4. Suivis

- a) **Pollution lumineuse** : Des lettres furent envoyées par le Service de permis, inspections et environnement, mais M. Turcotte n'a pas encore eu de nouvelles.
- b) **Bran de scie** : Concernant l'enjeu de poussière, M. Turcotte explique qu'il aurait besoin de données tangibles pour aller plus loin. Mme Béliveau mentionne que les résidents du secteur concerné peuvent demander à l'usine Uniboard de faire nettoyer leur auto si elle est couverte de bran de scie. Il suffit d'avoir des preuves et de les exposer.
- c) **Budget de quartier 2021** : Le montant de l'année 2021 n'a pas été provisionné, donc il n'existe plus. Quant au montant de l'année 2022, il est à dépenser (Il avait été décidé de consacrer le budget de quartier 2022 de 2500 \$ au projet de sentier à la Baie-Jolie). Cette année, un nouveau 2500 \$ est disponible, avec flexibilité, pour de nouveaux projets.
- d) **Hébergement touristique | Chalets** : Les travaux de réflexion concernant la location à court terme des chalets (Airbnb) sont à présent terminés et le règlement est en cours d'adoption. Il sera sur notre site Web quand il sera en vigueur.
- e) **Nuisance, suivis et rôle du conseil de quartier** : M. Turcotte réitère qu'il a actuellement une réflexion du Comité de développement social pour rendre le mécanisme des conseils de quartier encore plus efficace. Il rappelle les rôles d'un conseil de quartier, information que l'on peut retrouver sur le site Web de la Ville : ville.valdor.qc.ca/la-ville/democratie/conseils-de-quartier. Force est de constater que les conseils de quartier ne rempliraient pas tout à fait leur rôle actuellement. Une citoyenne lance une idée : pourquoi ne pas faire des cafés-rencontres, chez Vic Cantine, afin que les gens discutent dans un autre cadre?
- f) **Centre-ville, animation et itinérance** : Certaines initiatives des acteurs du milieu ont transformé positivement le visage du centre-ville cet été : Petapan (CISSSAT), TAPAJ (La Piaule) et les Avenues d'la 3 (Ville de Val-d'Or et Chambre de commerce de Val-d'Or). L'animation au centre-ville fut un fort succès. Cependant, il y a encore des enjeux par rapport au sentiment de sécurité, certains citoyens ressentent la peur d'aller au centre-ville. La Ville travaillera beaucoup avec ses partenaires et les commerçants afin de contrer cette insécurité. Ces initiatives se poursuivront durant l'année.
- g) **Oasis du repos | 1^{re} Rue** : M. Turcotte mentionne qu'il est allé constater sur place le mauvais état de la rue de l'Oasis. Effectivement, il va sans dire que cette rue nécessite une réfection. La réfection de la rue de l'Oasis sera priorisée au prochain PTI. M. Turcotte espère que les travaux seront réalisés le plus vite possible. Mme Josée Béliveau mentionne qu'elle avait déjà fait la demande ultérieurement dans le cadre d'un autre conseil de quartier et les travaux publics étaient allés constater la problématique. Ce n'est pas d'hier que la rue est en mauvais état. Le problème existe depuis 10 ou 15 ans. Les employés brisent leurs véhicules. M. Turcotte va relancer cette information.
- h) **Déneigement | Domaine Quebeco** : Il est demandé si la Ville peut elle-même procéder au déneigement sans avoir recours à des sous-traitants. M. Turcotte explique que certains sous-traitants ont augmenté leurs montants pour réaliser les contrats de déneigement. Cela prendrait des investissements majeurs pour ramener le déneigement à la Ville. Il faudrait investir dans les infrastructures. Bien que cela serait intéressant à long terme, c'est présentement impossible.

5. Circulation :

- a) **Rues transversales du secteur Quebec | Excès de vitesse** : M. Turcotte reçoit toujours beaucoup de signalements pour des excès de vitesse dans le secteur Quebec, de la 7^e Rue vers le ch. Du Lac, de la rue Beauvais jusqu'à la rue du Portage.
Il mentionne qu'il a fait des démarches auprès d'Audrey-Anne Gamache, policière responsable du district, que de la surveillance a été faite dans les rues, et le constat est qu'il n'y a pas nécessairement de vitesse.
M. Turcotte encourage les citoyens à formuler des plaintes sur le site Web de la ville. Ces plaintes sont automatiquement envoyées au C.C.C., qui évalue les dossiers.
À ce sujet, Mme Caroline Lapointe, coordonnatrice locale de services de proximité à la Sûreté du Québec, mentionne qu'en ce qui concerne le trafic global, les observations sont faites dans une vision d'ensemble : est-ce toujours la même place, le même véhicule, la même heure? Elle explique qu'il est plus facile d'intervenir si ce sont toujours les mêmes individus, car on est capable de sensibiliser les personnes. Avec des informations ciblées, cela aide.
- b) **Boul. Jean-Jacques-Cossette | Travaux** : Ces travaux ont occasionné plus de trafic et de vitesse.
- c) **Rue Beauvais | Trafic lourd** : La circulation excessive de véhicules lourds sur la rue Beauvais a nécessité des interventions avec la Sûreté du Québec et les contrôleurs routiers. La patrouille n'a cependant pas permis de procéder à des arrestations.
- d) **3^e Avenue | Fin des travaux** : On remarque que la circulation est beaucoup plus lente depuis que les travaux ont été faits. Ce n'est plus possible de rouler 60 km/h.
- e) **Quadrilatère de la rue Guay, de la rue du Quai et du chemin du Lac | Danger pour les enfants** : Une citoyenne, qui avait déposé une demande de Jeu libre dans ma rue pour la rue Guay, est contente d'avoir vu aboutir le projet, mais remarque que plusieurs ne se sont pas encore adaptés à la nouvelle limite de vitesse et s'en inquiète. Elle propose d'écrire sous la pancarte de Jeu libre le kilométrage permis. Éducatrice, celle-ci se promène avec neuf enfants, une autre éducatrice, à deux poussettes régulièrement. Elle marche dans le quartier : rue Guay, rue Bouffard, rue du Quai, chemin du Lac, mais elle ne fait plus en avant du parc Blouin sur la rue du Quai, car c'est trop dangereux. Elle choisit plutôt de traverser par la rue Bouffard. Ce changement de direction s'impose pour garantir la sécurité des enfants.

Voir en point 6 b) la solution proposée et adoptée : un projet pilote de signalisation avec des silhouettes ou pancartes en milieu de route pour régulariser la circulation.

6. Projets participatifs de citoyens :

- a) **Suivi de Marc Gingras sur le projet de sentier à Baie-Jolie** : M. Gingras avait balisé le sentier de 7 km il y a deçà quelques mois, mais le directeur du Service sports plein air n'est pas encore allé explorer le terrain avec lui pour évaluer la possibilité de concrétiser le projet souhaité.

b) Prochain projet, proposition et décision :

Pour faire suite à la problématique exposée au point 5 e) :

Le conseil de quartier propose d'utiliser le 2500 \$ du budget de quartier pour mettre en place un projet pilote de signalisation avec des silhouettes ou pancartes en milieu de route pour régulariser la circulation à des points stratégiques choisis par des citoyens du milieu. Proposé par Guylain Lacaille, appuyé par Josée Béliveau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-10-03

Afin de mesurer l'efficacité de l'initiative, un cinémomètre sera tout d'abord installé à des endroits stratégiques au printemps, avant l'installation des silhouettes l'été prochain. Le cinémomètre sera réinstallé par la suite permettant d'obtenir des données quantitatives.

Le conseiller M. Guylain Lacaille souhaiterait que les gens soient avisés du changement de limite de vitesse dans le quartier. Pourquoi ne pas poser et/ou distribuer des affiches en des endroits stratégiques comme les deux dépanneurs du coin, propose Mme Josée Béliveau?

Pour mettre en œuvre le projet de signalisation avec des silhouettes, un comité de travail sera formé prochainement.

7. Élections aux postes vacants

M. Marc Trépanier informe le conseil de quartier qu'il abandonne son poste de conseiller. Mme Josée Béliveau souhaite renouveler son mandat. Son mandat est renouvelé pour une période de deux ans sans opposition.

Il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé par M. Marc Gingras, de renouveler le mandat de Mme Josée Béliveau pour deux années.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-10-04

M. Dany Lauzon serait intéressé à renouveler son mandat, mais étant absent, il est décidé de remettre les élections à la prochaine rencontre.

8. Varia

a) Éclairage | Cases postales : Bonne nouvelle, le poteau a été planté il y a deux semaines et l'électricité reste à y être installée.

b) Déneigement | Piste cyclable : La piste cyclable ne peut être déneigée au complet de la manière dont elle a été construite, avec les matériaux utilisés, sinon elle va être brisée.

- c) Lac des Sœurs | Camping sauvage :** Une citoyenne demande ce qui se passe exactement au Lac des Sœurs, car on en entend beaucoup parler. En fait, des gens ont campé là tout l'été. Puisque ce sont des terres publiques, la Ville ne peut agir, et la réglementation provinciale n'interdit pas d'y camper allant sur une période jusqu'à plusieurs mois. Madame aimerait aussi savoir qui s'occupait d'entretenir cet espace dans les années 80. Elle se rappelle que c'était possible d'y patiner et de glisser. Il y avait même un chalet avec un foyer. M. Gingras croit qu'il s'agissait du Club la promenade. Un citoyen demande qui entretient la piste du lac des Sœurs, et à qui les gens doivent se rapporter s'ils voient des infractions. M. Turcotte vérifiera auprès de son compère M. Jean St-Jules, président du conseil de quartier de ce secteur.
- d) Pumptrack | Parc Kanous :** Le conseiller Gingras remarque le potentiel et l'espace de ce parc. Il aimerait l'aménagement d'un Pumptrack ou autre. Cependant, comme une telle piste a été récemment construite à Sullivan, M. Turcotte explique qu'il ne sera pas possible d'en construire une autre dans un autre District.
- e) Transport public :** Une citoyenne demande s'il serait possible d'avoir accès au transport public sans avoir à prévoir, comme avec Taxibus. M. Turcotte répond que présentement, la Ville est à l'étude sur comment intégrer Taxibus à d'autres transports.

9. Affaires nouvelles et questions des citoyens

Aucune question.

10. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine rencontre sera communiquée ultérieurement.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé de M. Marc Gingras, de lever la rencontre à 20 h 44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-10-05

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée